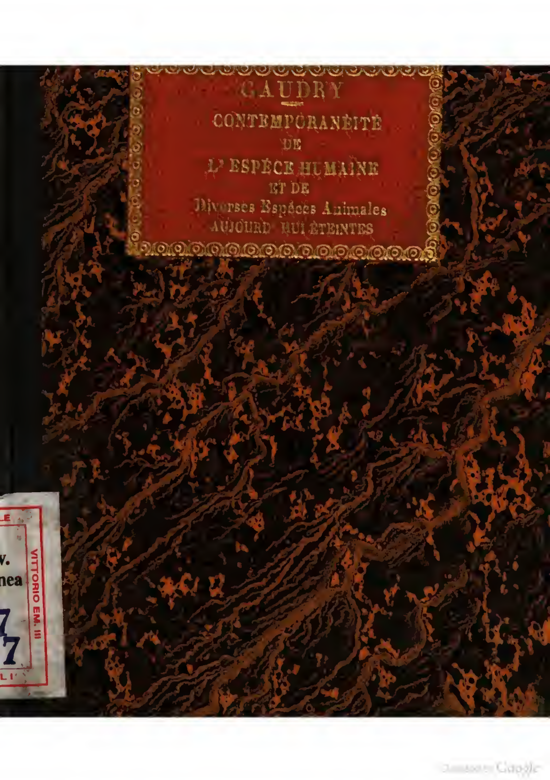
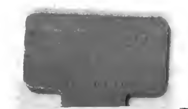

GAUDRY
CONTEMPORANÉITÉ
DE
L' ESPÈCE HUMAINE
ET DE
Diverses Espèces Animales
AUJOURD' HUI ÉTEINTES


FONDO PROVINCIA


NAZIONALE
BIBLIOTECA
VITTORIO EM. III
B. Prov.
Miscellanea
B
117
867
NAPOLI


BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio
Palchetto
Num.° d' ordine





CONTEMPORANÉITÉ

DE

L'ESPÈCE HUMAINE

ET DE

DIVERSES ESPÈCES ANIMALES

AUJOURD'HUI ÉTEINTES

PAR ALBERT GAUDRY

DOCTEUR ÈS SCIENCES

NOTE LUE A L'ACADÉMIE DES SCIENCES DANS LA SÉANCE DU 3 OCTOBRE 1859

DEUXIÈME TIRAGE



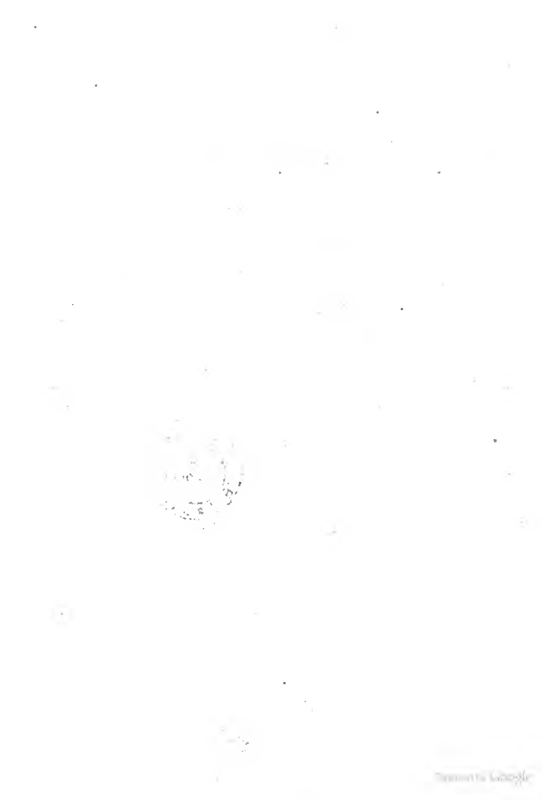
PARIS

F. SAVY, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE FRANCE

20, RUE BONAPARTE

1861





CONTEMPORANÉITÉ

DE

L'ESPÈCE HUMAINE

ET DE

DIVERSES ESPÈCES ANIMALES

AUJOURD'HUI ÉTEINTES

La formation du terrain qui a reçu des géologues le nom de *diluvium* a généralement été considérée comme antérieure non-seulement au déluge dont la race humaine a conservé le souvenir, mais encore à l'apparition de l'homme sur la terre. Cependant, en 1847, un savant archéologue, M. Boucher de Perthes, signala dans le diluvium des environs d'Abbeville des silex en forme de hache, œuvre de la main des hommes[1]. En 1855, M. Rigollot confirma les découvertes de M. Boucher de Perthes[2]; il indiqua des

[1] Boucher de Perthes. Antiquités celtiques et antédiluviennes, Paris 1847, et Réponse à MM. les antiquaires et géologues présents aux assises archéologiques tenues à Laon (Aisne), en août 1858, au sujet des pierres taillées du diluvium. — Insérée dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*. Amiens, 1859.

[2] Rigollot. Mémoire sur des instruments en silex trouvés à Saint-Acheul, près d'Amiens, et considérés sous les rapports géologique et archéologique. — Inséré dans les Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie. — Tome XIV. Amiens, 1855.

haches dans le diluvium de Saint-Acheul, près Amiens. Ces annonces, qui renversaient les idées presque universellement admises dans la science sur l'âge relatif de l'apparition de l'homme et de plusieurs animaux fossiles, rencontrèrent peu d'adhérents parmi les géologues ; on douta que les haches eussent bien été trouvées en place dans les couches normales du diluvium.

Au printemps dernier, M. Prestwich et plusieurs autres savants anglais se réunirent en Picardie pour étudier les gisements en question[1]. M. Prestwich ne trouva pas lui-même de haches en place ; mais, en partant d'Amiens, il demanda qu'à la première découverte on le prévînt immédiatement ; bientôt, les ouvriers ayant rencontré une hache, on fit jouer le télégraphe, et M. Prestwich accourut à Amiens pour voir en place le silex taillé ; il rejeta tout soupçon que les ouvriers eussent commis une supercherie. Peu de temps après, un de ses amis, M. Flower, observa en place dans le diluvium un semblable silex.

Je formai alors le dessein d'entreprendre des fouilles et de les continuer jusqu'à ce que j'eusse obtenu moi-même une solution. M. Buteux, géologue distingué de Picardie, voulut bien me guider aux environs d'Amiens et d'Abbeville. Comme les carrières d'Abbeville sont beaucoup plus restreintes que celles d'Amiens, et que, par conséquent, les relations des couches y sont plus difficiles à préciser, nous jugeâmes Amiens plus favorable pour des fouilles, et, un mois après nos premières explorations, je revins dans cette ville, accompagné de M. Hittorff, membre de l'Académie des beaux-arts.

Le diluvium est très-développé dans les faubourgs de Montières, de Saint-Roch et à Boves; mais c'est particulièrement près du faubourg de Saint-Acheul que les haches ont été signalées. Les carrières de Saint-Acheul surmontent une basse colline ; elles sont à 33 mètres environ au-dessus du niveau de la Somme. Les excavations permettent de suivre les couches sur un espace d'au moins 60 mètres ; par conséquent, on peut facilement s'assurer qu'elles sont dans leur position normale et qu'elles n'ont pas été rema-

[1] Prestwich. On the occurence of Flint-implements, associated with the remains of Extinct Mammalia, in Undisturbed Beds of a late geological Period. — Proceedings of the Royal Society for may 26. — London, 1859.

niées par les hommes. Je fis creuser le terrain sur 7 mètres de longueur dans la carrière appartenant à M. Fréville. D'abord on abattit les bancs de limon et de conglomérat brun qui recouvrent le diluvium; ces bancs ont 2 mètres environ de hauteur; si on ajoute $1^{m},50$ de terre à brique enlevée précédemment, on aura une hauteur totale de $3^{m},50$ entre la surfacedu sol et le diluvium blanc où les haches ont été signalées. Je n'ai découvert dans ces couches supérieures aucune hache, et les ouvriers m'ont assuré n'en avoir jamais trouvé : ceci est essentiel à noter, car on a souvent objecté que les haches devaient provenir des couches supérieures au diluvium. Les limons et le conglomérat brun une fois enlevés, on attaqua le diluvium blanc. Cette assise a $3^{m},50$ d'épaisseur, elle repose sur la craie. Je m'astreignis à rester constamment avec les ouvriers, à ne pas les quitter un seul moment, afin de m'assurer par mes propres yeux qu'on trouvait les haches en place; j'en ai découvert ainsi neuf : je les ai vues engagées dans la roche. J'ai eu pour témoins, outre M. Hittorff, M. Pinsard, architecte des hospices d'Amiens, et M. Garnier, directeur de la Bibliothéque et du Musée de cette ville.

La plupart des haches ont été rencontrées sensiblement au même niveau, enfoncées à 1^{m} de profondeur dans l'assise du diluvium, par conséquent à $4^{m}.50$ au-dessous de la surface du sol; elles étaient dans un banc très-caillouteux superposé à une veine de sable blanc fin de $0^{m},20$ de puissance. Les haches n'ont pu être transportées de loin, car leurs tranchants sont à peine émoussés; dans la couche et sur le point même où elles se trouvent, les ouvriers ont abattu un bloc de grès long de près d'un mètre, d'origine sans doute éocène.

J'ai recueilli aussi, dans la même assise, des coquilles et quelques ossements fossiles : des dents d'*Equus* et d'une espèce de *Bos* plus grand que les bœufs actuellement vivants. Ces dents sont munies d'une colonnette dont le fût m'a paru plus détaché que dans les diverses espèces actuelles; elles sont parfaitement semblables à des dents de bœufs fossiles déterminés au Muséum comme venant des cavernes ou du diluvium; elles appartiennent probablement au *Bison priscus*. Très-près de Saint-Acheul, à Saint-Roch, on retrouve dans le diluvium ces mêmes dents associées

avec des débris de *Rhinoceros tichorhinus*, d'*Elephas primigenius* et d'hippopotame. Lors des excavations qui ont été faites, il y a déjà plusieurs années, pour l'établissement du chemin de fer d'Amiens à Boulogne, M. Buteux a constaté la continuation des couches du diluvium entre Saint-Acheul et Saint-Roch. Il a même signalé des débris d'*Elephas primigenius* découverts entre les deux localités.[1] Enfin, dans la couche même où j'ai recueilli des os d'*Equus* et de *Bos* avec les haches, on a trouvé il y a peu de temps une dent d'éléphant qui a été remise à M. Pinsard.

On rencontre encore dans le diluvium de Saint-Acheul de petites Éponges fossiles, rondes, percées d'un trou. M. Rigollot avait pensé que ce trou était artificiel et que les petites boules avaient servi à former des colliers à l'usage des peuples sauvages. M. Prestwich a reconnu que ces Éponges fossiles proviennent des terrains de craie; il les a nommées *Coscinopora globularis*, d'Orb. Elles ont été décrites par Philipps et par Woodward sous le nom de *Millepora globularis*, par Reuss sous celui de *Tragos globularis*. C'est sans doute par inadvertance que M. d'Orbigny les a classées dans son Prodrome parmi les *Coscinopora*, car elles n'appartiennent pas à ce genre, et dans la collection de M. d'Orbigny elles ne portent point cette désignation. Les ouvriers ne ramassent d'habitude que les boules percées d'un trou, mais j'ai recueilli toutes celles qui se sont trouvées dans mes fouilles; j'ai observé que la plupart no sont point perforées : plusieurs sont percées à moitié. J'ai comparé avec elles des *Tragos globularis* recueillis dans les terrains de craie blanche d'où les échantillons du diluvium sont originaires, et j'ai constaté que plusieurs d'entre eux sont également perforés; ceci n'a rien de surprenant, puisque la partie centrale des Éponges est généralement celluleuse : c'est là qu'affluent les canaux. On ne peut supposer que les fossiles en place dans la craie aient été travaillés par les hommes; si ces fossiles trouvés dans un dépôt formé au sein d'une mer fort tranquille sont perforés dans leur centre, ils le seront à plus forte raison sur les points où ils ont été transportés par des courants violents avec les cailloux du diluvium; d'ailleurs, j'ai étudié au microscope les parois des trous des prétendus grains de collier, et je n'y ai vu aucune trace d'instrument perforant; on y aperçoit

seulement de petites cavités allongées qui résultent de la structure intime des *Tragos globularis*. Ainsi les boules que j'ai trouvées à Saint-Acheul ne sont pas une preuve de l'industrie humaine [1]. Mais pour les haches en silex taillé, il en est tout autrement. Déjà M. Geoffroy Saint-Hilaire a présenté à l'Académie des haches recueillies à Abbeville par M. Boucher de Perthes. Celles d'Amiens leur sont tout à fait semblables. Elles ont subi un travail si grossier, qu'on pourrait, en en voyant quelques-unes seulement, douter qu'elles soient l'ouvrage des hommes, mais leur grand nombre ne permet pas qu'on puisse les considérer comme un jeu de la nature. M. Hittorff a essayé de façonner un silex semblable aux haches du diluvium; il a réussi avec peine; comment donc le hasard en formerait-il un si grand nombre? En outre, comment ne verrait-on pas mille dégradations de forme, depuis la hache proprement dite jusqu'au silex brut? Sans doute il est étrange de ne trouver d'autres traces de l'existence de l'homme que des haches toutes plus ou moins semblables. Comment n'a-t-on découvert encore aucun ossement humain? Comment tant de haches sont-elles réunies sur des espaces peu étendus? Ces objections ne peuvent détruire les conséquences d'un fait bien avéré. La seule objection véritablement sérieuse que l'on ait faite à MM. Boucher de Perthes et Rigollot a été l'absence du témoignage de géologues ayant vu par eux-mêmes les haches en place; cette objection n'existe plus. Quiconque aura des doutes à cet égard pourra se rendre à Saint-Acheul, faire de nouveau entreprendre des fouilles : il trouvera certainement des haches.

Il y aurait ici une question intéressante à étudier : c'est la question des rapports du diluvium de Picardie avec celui des autres pays. Je n'en parlerai pas, M. Buteux devant prochainement traiter cette question, qu'il développera bien mieux que je ne pourrais le faire. Je rappellerai seulement que le diluvium des environs d'Amiens est un dépôt important, qu'il forme à Montières et surtout à Boves des couches puissantes, et qu'il est caractérisé

[1] Je n'ose affirmer que ma remarque doit s'étendre à toutes les boules d'Abbeville et d'Amiens. On ne peut s'empêcher d'être frappé de la multitude des boules perforées que M. Boucher de Perthes et d'autres savants ont rassemblées.

aussi parfaitement que possible, sous le rapport paléontologique, par le *Rhinoceros tichorhinus*, l'*Elephas primigenius*, etc.

Les conséquences de la constatation des haches dans le diluvium à ossements sont trop frappantes pour que j'aie besoin de les développer; il me suffira de les énoncer brièvement.

1° Nos pères ont été contemporains du *Rhinoceros tichorhinus*, de l'*Hippopotamus major*, de l'*Elephas primigenius*, du *Cervus Somonensis*, d'une grande espèce de *Bos* détruite aujourd'hui, etc.

2° Le terrain nommé diluvium par les géologues a été formé (au moins en partie) après l'apparition de l'homme. Sa formation a sans doute été le résultat du grand cataclysme resté dans les traditions du genre humain.

Depuis la lecture de cette Note à l'Académie, le Muséum d'histoire naturelle de Paris a reçu, parmi plusieurs objets venant de peuplades sauvages, une lance terminée par un silex qui est taillé, mais non poli, et paraît très-semblable aux silex du diluvium de Picardie. Il est donc possible que les instruments connus sous le nom de hache par les carriers d'Amiens et d'Abbeville aient été des extrémités de lances.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

